

Évaluation des ressources humaines et matérielles actuellement disponibles pour effectuer la collecte de données au niveau national¹

L'un des objectifs principaux que le programme ASTI s'est fixés pour la période 2012–2014 en Afrique subsaharienne consiste à y instaurer un système décentralisé et institutionnalisé : en effet, grâce à la mise en marche d'une série de points focaux nationaux et régionaux, il sera désormais possible de recueillir, compiler et analyser – à un rythme plus fréquent – les données afférentes aux ressources financières et humaines consacrées à la R&D agricole. Nous estimons que les chercheurs travaillant dans un tel cadre systémique se sentiront davantage propriétaires et maîtres des données nationales et que cela aura pour résultat final un recours plus fréquent aux données ASTI comme instrument de plaidoyer et de définition de priorités, ainsi que pour exercer une influence sur l'élaboration de politiques.

Toutefois, un obstacle de taille entrave la création d'un tel système : dans bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne on constate l'absence de systèmes institutionnels performants de gestion des données. Il s'ensuit que la collecte de données ASTI s'avère un travail de longue haleine et que dans bien des cas, la qualité globale des données (temporelles) laisse fortement à désirer. Au niveau national, la dispersion géographique des organismes de R&D agricole et la faiblesse des infrastructures (moyens de transport et communications) constituent des entraves qui diminuent de beaucoup l'efficacité du système de gestion des données. En outre, comme les systèmes de gestion des données en vigueur dans différents organismes nationaux n'appliquent pas toujours les mêmes définitions, normes et procédures, l'établissement de comparaisons entre organismes nécessite un travail long et laborieux.

Divers représentants nationaux participant à diverses rencontres ASTI ont souligné l'importance d'une meilleure intégration des activités ASTI dans les programmes de suivi-évaluation actuellement en cours à l'échelle nationale dans différents pays, ce à la fois pour réduire les répétitions inutiles d'activités déjà accomplies et pour rehausser la pertinence du programme ASTI. Souhaitant se faire une idée d'une part, des méthodes de gestion de données et des activités de suivi-évaluation déjà en application dans chacun des pays partenaires et d'autre part, des principales lacunes en ressources humaines et matérielles qui entravent la bonne marche des systèmes nationaux de gestion de données, l'équipe ASTI a mené une brève enquête parmi les participants des ateliers, représentants de 30 pays d'Afrique subsaharienne. L'enquête les interrogeait sur les points et thèmes suivants :

¹ Le présent rapport d'évaluation est basé sur les résultats des travaux et débats menés dans le cadre des ateliers de formation et de mise en œuvre qu'ASTI a organisés à Entebbe et à Dakar en mars–avril 2012.

- les types de systèmes de gestion de données en place dans le pays de la personne interrogée ;
- la présence au sein de l'institut national de recherche agricole (INRA) d'une personne ou d'une équipe chargée spécifiquement du suivi et de l'évaluation des travaux ;
- l'approche adoptée pour recueillir, gérer et maintenir les données requises ;
- les principaux défis à relever en matière de gestion des données ;
- l'accès (facile ou difficile) aux données d'organismes de R&D autres que l'INRA ;
- en dehors d'ASTI, la présence ou non d'autres projets axés sur les données relatives aux investissements et aux ressources humaines et,
- le cas échéant, les possibilités de mieux harmoniser les activités menées par ASTI et ce que font ces autres projets.

Les types de systèmes de gestion de données en place dans le pays

La plupart des INRA dispose déjà d'un ou de plusieurs systèmes pour gérer les données afférentes aux ressources humaines et financières. En général, le service de la comptabilité assume la gestion des données financières et le service du personnel s'occupe de la gestion des ressources humaines. Selon ce que rapportent les INRA, certains d'entre eux maintiennent, de plus, des bases de données sur leurs publications, sur leurs ressources phytogénétiques et sur leurs projets de recherche ; ou encore, ils mènent diverses activités de collecte de données destinées à la rédaction des rapports annuels. Ces différentes bases de données sont généralement dispersées et les activités de collecte des données se font de manière plutôt ponctuelle.

La plupart des projets consistent en la collecte de données au niveau institutionnel. En effet, rares sont les projets qui recueillent des informations comparables auprès d'un grand nombre d'instituts différents relevant d'un ministère donné ou bien au sein d'un pays donné. On note à cet égard une exception importante : en Afrique du Sud, le CeSTII (*Centre for Science, Technology and Innovation Indicators*) a établi un ensemble de base d'indicateurs relatifs aux sciences et techniques pour effectuer le suivi, dresser des rapports et parachever la mise au point du système national de R&D et d'innovation.

En règle générale, les systèmes de gestion de données en vigueur en Afrique occidentale francophone sont peu développés par rapport à ceux de bon nombre de pays anglophones de l'Afrique subsaharienne (qui sont plus grands).

La présence au sein de l'INRA d'une personne/équipe chargée spécifiquement des activités de suivi-évaluation

La majorité des INRA ont désigné une équipe/personne comme responsable du suivi et de l'évaluation de la R&D agricole. Dans la plupart des cas (Kenya, Tanzanie, Sénégal, etc.), le suivi et l'évaluation de la recherche agricole s'effectuent au niveau de l'INRA, mais dans certains cas (tels ceux du Cameroun ou du Zimbabwe), ces activités se font au niveau ministériel. Du point de vue

de l'effectif, les unités de suivi-évaluation varient fortement d'un pays à l'autre : les INRA du Soudan du Sud, de la République du Congo et de la Sierra Leone n'ont qu'une seule personne chargée du suivi-évaluation, tandis qu'en Tanzanie, le Département de la recherche et du développement (DRD) dispose de quatre personnes. Et dans certains des pays de plus petite envergure tels la Gambie, la Guinée-Bissau et le Swaziland, les INRA n'ont pas de personnel responsable des activités de suivi-évaluation.

Comment s'effectuent la collecte, la gestion et le maintien des données ?

La plupart des INRA ont institutionnalisé la collecte de données sur les ressources humaines et financières, ce pour une meilleure gestion de la comptabilité et du personnel. Or s'agissant des données relatives aux intrants et résultats des projets de recherche, elles sont recueillies de manière plutôt ponctuelle (au moyen de questionnaires, de courriels, de lettres, d'interviews, de discussions de groupe, d'évaluations critiques des rapports officiels) ; la mise à jour de cette information ne se fait pas fréquemment.

Dans la plupart des INRA, il n'y pas de lieu unique et consacré pour conserver ces données. Au contraire, les données sont sauvegardées çà et là, dans les ordinateurs de différentes personnes, à la bibliothèque, dans les services de la comptabilité et du personnel, etc. Et de plus, la sauvegarde des données s'effectue en ayant recours à une diversité de logiciels et de progiciels statistiques, y compris Excel, SPSS, Stata, Access et SQL, ce qui ne fait qu'augmenter le degré de complexité lorsqu'on veut accéder à l'information.

Seul un petit nombre de pays a mentionné la sauvegarde de leurs données sur le réseau intranet. Dans la plupart des pays l'accès aux données existantes reste restreint/réglementé.

Principaux obstacles au niveau de la gestion des données

La plupart des pays d'Afrique subsaharienne n'accordant pas une attention prioritaire à la gestion des données, ils manquent généralement de directives et de politiques opérationnelles dans ce domaine. Cela entraîne à son tour la médiocrité du cadre institutionnel au sein duquel se déroulent la collecte, l'analyse et la gestion de données.

La liste des grands obstacles les plus fréquemment cités comprend les observations suivantes :

- Les données manquent ou bien elles ne sont pas facilement disponibles/elles sont difficiles à obtenir ; données dispersées un peu partout, incomplètes et de mauvaise qualité.
- On manque de personnel spécialisé dans le domaine de la gestion des données.
- Les systèmes informatiques appropriés font défaut et l'on manque de logiciels et progiciels ; il n'y a pas d'intranet et les systèmes informatiques en place ne sont pas compatibles.
- Le cadre institutionnel est insuffisant, ne soutenant pas la collecte, l'analyse et la gestion des données ; il manque des lignes directrices et des politiques opérationnelles pour guider la gestion des données.

- On manque de fonds pour la création et le maintien d'un service consacré à la gestion des données.
- (Pour certains pays :) la connectivité est insuffisante (Internet) et il est difficile de rester en contact avec les régions lointaines (communications).

Accessibilité des données d'autres instituts

On note que dans certains pays (Cameroun, République du Congo, Gambie, Ghana, Nigeria, Swaziland, Tanzanie, Ouganda) l'accès aux données d'instituts autres que les INRA est relativement facile, mais dans d'autres ces données sont bien moins aisément accessibles (Burkina Faso, Burundi, RCA, Guinée-Bissau, Lesotho, Madagascar, Mauritanie, Maurice, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Togo, Zambie, Zimbabwe). Par exemple, au Malawi ou en Namibie, il arrive souvent qu'une demande officielle doit être introduire pour obtenir des informations auprès d'organismes externes, et au Kenya, l'accès à l'information est souvent payant. En Afrique du Sud, les données relatives aux ressources financières et humaines des organismes publics de R&D agricole sont accessibles au public, mais non sans avoir été agrégées et anonymisées par souci de confidentialité. D'une manière générale, il est plus difficile d'obtenir des informations financières concernant des organismes externes que d'autres types d'informations.

Présence/absence d'efforts de collecte de données financières et humaines autres qu'ASTI

Les réponses à la question de savoir si, en dehors du programme ASTI, il existe d'autres projets qui recueillent des informations sur les investissements et les ressources humaines affectées à la R&D agricole font apparaître une dichotomie opposant Afrique francophone et Afrique anglophone. Alors que la majorité des participants francophones ont répondu ne pas être au courant de la présence dans leur pays d'autres projets semblables à ASTI, les représentants de l'Afrique anglophone en dressaient toute une liste. Relevons parmi les projets (sous-)régionaux les plus notables, le programme des Indicateurs africains sur les sciences, la technologie et l'innovation (ASTII) et le Forum des universités régionales pour le renforcement des capacités en agronomie (RUFORUM). Le mandat du programme ASTII dépasse celui du programme ASTI en ce qu'ASTI dresse la carte des ressources financières et humaines de tous les organismes de sciences et technologies (S&T) dans les pays participants ; il ne se limite pas aux investissements et capacités humaines affectés aux S&T agricoles. Quant au RUFORUM, il vise à renforcer le rôle des universités dans la R&D agricole dans les pays d'Afrique orientale et australe et il joue un rôle important dans le suivi des capacités des universités.

Au niveau national, un certain nombre de projets importants recueillent des données sur les investissements et les ressources humaines consacrées à la R&D. La liste inclut le CeSTII (en Afrique du Sud), le Bureau national des statistiques (au Nigeria), le projet E-agriculture (Maurice), le Système intégré de suivi et d'évaluation à l'échelle nationale (NIMES, au Kenya), et ZAR4DIN (en Zambie).

Comment peut-on mieux harmoniser ASTI et ces autres projets de collecte de données?

Lors des ateliers, un large consensus s'est dégagé sur la nécessité d'introduire une certaine mesure de centralisation dans la collecte et la gestion des données et d'harmoniser les indicateurs, ce pour éviter de faire double emploi et de provoquer la « lassitude des sondés » au sein des organismes participants. À cet égard il est crucial que les différents projets/programmes utilisent des questionnaires communs et se partagent les données recueillies. Pour ce faire, il peut être utile de confier la coordination des différentes démarches nationales de collecte de données à un organisme de pointe dans le domaine de la gestion des données (par exemple, le CeSTII en Afrique du Sud ou le MINRESI au Cameroun, qui mènent les enquêtes à la fois d'ASTII et d'ASTI). On peut également envisager d'élaborer d'un mécanisme, en visant le long terme, pour maintenir et actualiser le système établi.

Par ailleurs, il faut rallier toutes les parties intéressées en les convainquant de l'importance de collecter des données à des intervalles rapprochés et aussi créer une véritable culture de suivi-évaluation. Il faut enfin renforcer la capacité nationale à assumer les tâches ASTI pour ainsi favoriser l'absorption des résultats du programme dans les processus statistiques et de prise de décisions au niveau national.